

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1960>



# RÉFLEXIONS de novembre 2021

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Tribunes -



Publication date: lundi 15 novembre 2021

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

### **Thèmes : Conflits d'intérêts, Mises en examen, Benalla, Mode de communication E. MACRON**

J'ai récemment visionné un document en provenance de l'association ANTICOR et de MEDIAPART.

Il fait état de plaintes déposées par ANTICOR auprès du PNF (Parquet National Financier) pour prise illégales d'intérêts concernant Alexis KOHLER et Richard FERRAND.

Il s'agit du secrétaire général à l'Elysée d'Emmanuel MACRON et du Président actuel de l'Assemblée nationale. Deux « pointures » de la macronie.

Sauf erreur ou omission de ma part, je ne trouve aucune information concernant ces procédures et le degré de l'avancement de ces dossiers auprès des grands médias publics et privés.

Par contre une communication abondante est faite ce rapportant aux différents procès de N.SARKOZY ou d'autres personnalités des oppositions politiques à E.MACRON.

Dans un état démocratique exemplaire cette différence de traitements devrait inquiéter l'opinion publique à condition qu'elle ait une complète connaissance de ces affaires.

Par ailleurs les chantres de la République exemplaire de LREM en 2017, sous la houlette de leur mentor F.BAYROU nous promettaient que les ministres ou secrétaires d'état mis en examen devaient obligatoirement démissionner.

Qu'en est-il de Messieurs DUPOND-MORETTI et GRIZET mis en examen ?

A.BENALLA est condamné à 3 ans de prison avec sursis et 1 an de prison ferme pour l'ensemble de son oeuvre (sauf pour la disparition de son coffre-fort). Prison dorée puisqu'il s'agit d'un bracelet électronique. On n'envoie plus en prison les voyous condamnés à moins de 2 ans fermes because la saturation des établissements pénitenciers. A.BENALLA a fait appel. A suivre...

Enfin E.MACRON s'est adressé une nouvelle fois à la nation mardi 4 novembre. Encore un monologue. Pourquoi pas une fois sur deux, au moins, une conférence de presse ? C'est une malhonnêteté politique que de prendre pour référence le Général de Gaulle à tout moment et de n'avoir pas le courage d'affronter la presse. J'ai le souvenir de ces grands moments lors des conférences du Général.

Le citoyen ordinaire français ferait-il confiance aux dirigeants politiques qui nous gouvernent actuellement s'ils étaient parfaitement informés de tout ce qui précède ?

André Fleurance